

APPEL D'OFFRES NATIONAL (N° 2014 A 2120)

La STEG se propose de lancer un Appel d'Offres National N° 2014 A 2120 pour :

LA CONCLUSION D'UN MARCHÉ CADRE RENOUVELABLE DEUX FOIS POUR L'ACQUISITION DE CHAUSSURES DE SÉCURITÉ.

Les offres doivent être établies et présentées conformément aux conditions d'Appel d'Offres. Elles doivent parvenir à la STEG, sous triple enveloppe cachetées par voie postale en recommandée ou par rapid poste ou déposée au Bureau d'Ordre Central de la STEG (contre décharge), au plus tard le **Mercredi 25 Février 2015 à 09h00** à l'adresse suivante :

**MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES MARCHÉS
DE LA SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE L'ELECTRICITÉ ET DU GAZ
38 RUE KEMAL ATATURK-1021 TUNIS**

APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 2014 A 2120 : « CONCLUSION D'UN MARCHÉ CADRE RENOUVELABLE DEUX FOIS POUR L'ACQUISITION DE CHAUSSURES DE SÉCURITÉ »

Elles doivent être accompagnées, sous peine de nullité, des pièces suivantes :

- Un extrait du registre du commerce (original).
- Un certificat d'affiliation à la Caisse Nationale de sécurité Sociale (original ou copie certifiée conforme).
- Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres (original ou copie certifiée conforme)
- Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou de redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur, le soumissionnaire qui est en état de redressement amiable est tenu de présenter une déclaration à cet effet (original).
- Une déclaration sur l'honneur, présentée par le soumissionnaire, spécifiant son engagement de n'avoir pas fait et de ne pas faire par soi-même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et des étapes de sa réalisation.
- Une déclaration sur l'honneur présentée par le soumissionnaire qu'il n'était pas un agent STEG ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans (sauf pour les essayés).
- Un cautionnement provisoire d'un montant de :

Lot	1	2
Montant de la caution en DT	3000	1150

Conformément au cahier des charges, l'absence de la caution provisoire entraîne d'office la nullité de l'offre.

La validité des offres sera de **90 jours** à compter du lendemain de la date limite de réception des offres.

Le retrait des cahiers des charges peut être effectué du Lundi au Vendredi de 08h15 à 11h00 et de 14h00 à 16h00 auprès de la DAG / DL / DPAC / DACG, Bâtiment B - 3^{ème} Etage, 38 Rue Kemal ATATURK – Tunis – TUNISIE - Tel : 71 341 311 sur présentation d'une demande écrite et contre paiement de la somme de 30 Dinars non remboursables.

Ne peuvent participer à l'Appel d'Offres que les soumissionnaires ayant, d'une façon régulière, retiré le cahier des charges.

La séance d'ouverture des offres technico-financiers est publique. Elle aura lieu au siège social de la STEG au bâtiment G 3^{ème} étage, le **Mercredi 25 Février 2015** à partir de **09H30**.

Le représentant du soumissionnaire doit être, obligatoirement, muni d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et le numéro de sa pièce d'identité.